



Association Libre Horizon
La Petite Ferme de Maronnes
14960 Meuvaines

Elsa Joly-Malhomme, Présidente
Tel : +33 6 84 52 72 77
elsa.joly@libre-horizon.com

Arromanches, le 31 août 2016

Mairie d'Arromanches
Rue du Colonel René Michel
14117 Arromanches-Les-Bains

A l'attention de l'ensemble du
Conseil municipal d'Arromanches

Objet : Demande de WPD relatif au projet de complexe éolien devant les plages du Débarquement

Monsieur le Maire,
Madame et Messieurs les Maires-adjoints,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

J'ai pris connaissance ce week-end de l'ordre du jour du prochain conseil municipal d'Arromanches, le 5 septembre prochain, et en particulier du point suivant : "Demande de WPD Offshore pour une lettre de soutien au projet d'implantation d'éoliennes en mer du Calvados".

Habitante d'Arromanches, je préside par ailleurs l'association Libre-Horizon, dont l'objet est notamment la préservation des sites de mémoire et de notre patrimoine géographique et historique lié au Débarquement de juin 1944.

A ce titre, Libre-Horizon milite depuis plus de deux ans pour un déplacement plus au large de ce complexe offshore en présentant aux pouvoirs publics, de façon très documentée, des alternatives réalistes tant sur le plan technique qu'économique, au projet actuel.

WPD Offshore fait partie des industriels qui ont proposé à l'Etat différentes zones d'implantation de complexe éolien en mer, dans les années 2007-2008, en indiquant à l'époque - à tort ou à raison - disposer du "soutien de communes déterminantes comme Fécamp, Etretat ou Arromanches." (Cf. référence 1).

Connaissant bien les pratiques de ces industriels, notre avis est que ce long processus est un cas assez classique de manipulation, consistant à obtenir un soutien précoce, plus ou moins formel, sur la base d'informations erronées, et faire en sorte que ces soutiens se confirment régulièrement avec le temps, malgré l'apparition d'informations qui, connues dès l'origine, auraient remis en cause la décision de soutien initial.

En 2007, les industriels disaient :

- "L'éolien en mer, c'est le progrès et nous sommes en retard, c'est la seule façon de faire."
- "Le parc éolien ne se verra pas des côtes."
- "Il n'y a aucune atteinte aux plages du Débarquement."
- "Une filière industrielle française va se développer, et créer de l'emploi dans la région."
- "Ca n'a aucune incidence sur l'environnement"
- "La commune enfin, perçoit une indemnisation conséquente".

Puis, progressivement, les promesses tombent une à une :

1. Les autres parcs offshore européens se construisent aujourd'hui beaucoup plus loin des côtes
 - On découvre que les anglais et les allemands construisent leurs parcs éoliens à plus de 30 km des côtes, allant même jusqu'à 100 km, et au-delà de 40 mètres de profondeur (Cf. référence 2).
 - Le projet de plus grand parc éolien du monde, en Grande-Bretagne, se situe à 90 km des côtes et avec un meilleur prix de revient que le projet de Courseulles-Arromanches (Cf. Référence 3)
2. Les éoliennes seront très visibles depuis Arromanches
 - L'expertise indépendante du CNRS sur la visibilité des éoliennes depuis la côte établit que "A cette distance, les observations météorologiques montrent que les éoliennes les plus proches du rivage seront visibles 75% du temps, l'impact visuel est fort dans cette zone".
 - En particulier, "c'est comme si vous preniez un petit bâtonnet de 1,5 cm, et vous le mettez à un mètre de vous. C'est ça la taille effective d'une éolienne vue depuis Arromanches ou Courseulles". Rappelons qu'il y aura 75 bâtonnets, qui de plus attirent l'œil quand ils tournent... (Cf. référence 4).
3. Le Classement UNESCO est compromis
 - Le projet de Classement UNESCO porte sur 9 points, dont le champ subaquatique au large des plages jusqu'à 20 km des côtes. Le dossier de classement UNESCO précise "Les vestiges subaquatiques constituent un témoignage matériel extrêmement important, en étendue, en quantité d'éléments immergés et en diversité. Ce champ d'épaves, particulièrement dense, s'étend au large jusqu'à environ 20 km des côtes" (Cf. Référence 5).
 - Ces vestiges participent au caractère unique du projet de classement qui mentionne "Peu de biens inscrits au Patrimoine mondial possèdent une composante subaquatique, qui plus est d'une telle importance" (Cf. Référence 5)
 - L'implantation du parc éolien dans une bande allant de 10 km à 20 km du rivage est ainsi totalement incompatible avec le classement UNESCO.
 - Elle va en outre à l'encontre de la déclaration de François Hollande à Ouistreham le 6 juin 2014 : "Cette inscription rappellera le caractère sacré de ces lieux pour les préserver à tout jamais" (Cf. Référence 6).
4. Le projet de création de filière industrielle franco-européenne disparaît
 - Le prix élevé du projet était la contrepartie de la constitution d'une filière industrielle complète dans notre pays, pas uniquement pour les opérations d'assemblage et de maintenance, mais aussi de conception et de construction, opérations à plus haute valeur ajoutée.
 - L'américain General Electric a depuis repris les activités éoliennes d'Alstom, et le canadien Enbridge remplace le danois Dong dans le projet. (Cf. référence 7)
 - Le prix spécialement élevé de ce projet va finalement servir les intérêts industriels étrangers sans développer de nouvelle industrie sur notre territoire, alors que les prix de projet éolien en mer baissent très fortement en Europe (Cf. référence 8)
5. Les emplois locaux sont largement revus à la baisse
 - Les seules usines sont désormais construites à Saint-Nazaire
 - Le site de Cherbourg est devenu très incertain, et ne prévoit au mieux que des unités provisoires d'assemblage, le temps du chantier.
 - Les travaux préparatoires observés ces derniers mois ont été faits par des sociétés étrangères qui viennent ponctuellement en France, du fait de leurs expertises rares. On a vu en particulier au large les bateaux GREATSHIP MANISHA, Pavillon SINGAPOUR ; FURGO COMMANDER, Pavillon PANAMA ; MTS VECTOR, Pavillon UK (Cf. référence 9)
 - On est passé de 5 000 à 10 000 emplois promis dans les discours initiaux à l'évocation de 50 à 300 emplois selon les déclarations désormais (Cf. Référence 10)
6. L'avis de l'Autorité environnementale est désastreux
 - Le 25 mars 2015, l'Autorité environnementale a émis un avis désastreux sur le projet de Parc éolien offshore de Courseulles (Cf. référence 11), avec en substance deux points majeurs :
 - les études d'impact ont été totalement bâclées, et les "appréciations rapides concluant à des impacts négligeables ou faibles" doivent être revues

- Il est incongru de faire porter par le seul maître d'ouvrage (EDF, ses filiales et leurs coactionnaires) la charge des études d'impact sur un domaine manquant tellement de connaissance et de méthodologie
7. L'enquête publique de 2015 a établi une opposition nette de la population
- Seule consultation de la population sur ce projet, l'enquête publique a établi que 67% des personnes étaient opposées au projet actuel (Cf. référence 12)
 - Le choix de la zone d'implantation ayant été fait en l'absence de toute concertation, l'enquête publique fut la seule possibilité pour la population d'exprimer son désaccord au projet, principalement motivé par l'implantation incompréhensible de la zone du complexe éolien en plein milieu des sites du Débarquement

Aujourd'hui, alors que nous nous apprêtons à contester en justice, dans une procédure longue, ce projet éolien, les industriels cherchent à nouveau à faire croire qu'ils disposent depuis l'origine d'une forte adhésion locale.

Nous craignons qu'en ayant apporté, parfois timidement ou de façon informelle, leur soutien au projet, sur la base d'informations en partie fausses, les élus ne se sentent prisonniers de leur position d'origine.

Notre sentiment est qu'aujourd'hui, il est possible de dire : *"Compte tenu des impacts désormais connus du projet actuel de complexe éolien en face de Courseulles et Arromanches, nous exprimons notre souhait de revoir la zone d'implantation, de telle sorte que les éoliennes ne soient pas visibles des côtes, et qu'elles se situent en particulier hors du périmètre de classement Unesco. La population, qui s'est exprimée majoritairement contre ce projet lors de l'enquête publique de 2015, serait certainement moins opposée si le parc était beaucoup plus éloigné, comme le font nos voisins anglais (le plus grand parc éolien du monde est en cours d'implantation à 90 km des côtes) ou allemands (distance moyenne d'implantation : 30 à 100 km des côtes)".*

Restant à votre disposition pour revenir en détail sur ces éléments, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes salutations distinguées,

Elsa JOLY-MALHOMME,
Présidente de LIBRE HORIZON



Référence 1 : Communiqué de presse de WPD d'avril 2012 : <http://www.wpd.fr/offshore/actualites-detail/wpd-remporte-ses-2-projets-et-conforte-sa-place-dacteur-majeur-de-leolien-offshore-en-france/9d4368eb5f082647173dc4c7d3f48977.html>.

Référence 2 : Emplacements et profondeurs des parcs éoliens en Allemagne : <http://www.libre-horizon.com/spip.php?article161>

Référence 3 : A 90 km des côtes et moins cher : le plus grand parc d'éoliennes maritimes au monde au Royaume-Uni : <http://www.libre-horizon.com/spip.php?article264>

Référence 4 : Expertise du CNRS sur les simulations visuelles : <http://www.libre-horizon.com/spip.php?article163>

Référence 5 : La France engage auprès de l'UNESCO le processus de classement des Plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'humanité : <http://www.libre-horizon.com/spip.php?article265> et <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5883>



Référence 6 : Discours de François Hollande, Ouistreham, vendredi 6 juin 2014 : <http://www.libre-horizon.com/spip.php?article263>

Référence 7 : Le Canadien Enbridge prend la moitié des parcs éoliens en mer d'EDF (Les Echos) : <http://www.libre-horizon.com/spip.php?article252>

Référence 8 : Parc éolien en mer deux fois moins cher aux Pays-Bas qu'en France : <http://www.libre-horizon.com/spip.php?article264>

Référence 9 : Des emplois ? Oui mais à Singapour, au Panama et en Angleterre : www.libre-horizon.com/spip.php?article197

Référence 10 : Chute des perspectives d'emploi local : <http://www.libre-horizon.com/spip.php?article255>

Référence 11 : Avis désastreux de l'Autorité environnementale sur le projet de Parc éolien offshore de Courseulles : www.libre-horizon.com/spip.php?article205

Référence 12 : Rapport de l'enquête publique, présentant 67% d'opposants au projet : www.libre-horizon.com/spip.php?article233